PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Recyclage SSIAP 3 (1 jour/an)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, et maintenir le niveau de connaissance des Chefs de Service de Sécurité Incendie employés au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH),*

PUBLICS CONCERNÉS
Personne amenée à travailler dans un ERP ou un IGH
Toute situation de handicap sera étudiée au cas par cas

PRÉ-REQUIS
- Être titulaire du diplôme SSIAP3 ou d'une équivalence règlementaire
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
- Justifier 1 607 heures durant les 36 derniers mois

DURÉE DE LA FORMATION
21 heures (3 X 1 jour) au CFSI
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

METHODES PEDAGOGIQUES
En présentiel – cours théorique avec méthodes dictatiques, démonstratives et pratiques- mises en situations/jeux de rôle

MOYENS TECHNIQUES
Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Evaluation sous forme de questions/réponses

DELAI D'ACCES : 48 heures avant le début de formation si les prérequis sont validés

VALIDATION
Attestation de recyclage SSIAP 3
Certificat de réalisation

PROFIL DU FORMATEUR
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

DEBOUCHES : Fiche France Compétences
RS5643

1er JOUR : MODULE 1

- **Réglementation (Intervention du SDIS 54)**
- **Notion de droit civil et pénal**
- **Etude de cas**
- ✓ Rappel de la méthode
- ✓ Lecture de plans

Pratique : Rédaction et correction d'une notice technique de sécurité

2ème JOUR : MODULE 2

- **Réglementation (Intervention du SDIS 54)**
- **Fonction maintenance** :
- ✓ Contexte d'obligations réglementaires
- ✓ Aspect juridique
- ✓ Différents types de contrats
- ✓ Normalisation

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

- **L'accessibilité des personnes handicapées** :
- ✓ Dispositions réglementaires

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

3ème JOUR : MODULE 3

- **Réglementation (Intervention du SDIS 54)**
- **Analyse des risques :**
- ✓ Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- ✓ Le document unique
- ✓ Le plan de prévention
- ✓ Evaluation des risques de travaux par points chaud

Pratique : Etude d'un cas pratique

- **Moyens de secours :**
- ✓ Moyen d'extinction incendie
- ✓ Moyen d'alerte des secours
- ✓ Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- ✓ Connaitre et savoir exploiter un SSI

Les 21 heures de recyclage SSIAP3 annelles seront effectuées sur 3 journées de 7H/an en respectant les séquences pédagogiques conformément à l'arrêté SSIAP de référence.
A l'issue de ces trois jours, les candidats seront recyclés SSIAP3



